

même furent inutiles. Elle s'éloigna donc de Poitiers et arriva à Saint-Laurent-sur-Sèvre, comme nous l'avons dit tout à l'heure, au mois de juin 1720, dans l'octave du Saint-Sacrement. Elle y fut suivie, au bout de huit jours, de la Sœur de la Conception, et au bout de quinze jours, de la Sœur Saint-Joseph. Celle-ci était accompagnée de l'une des sœurs de la Supérieure, laquelle n'avait pas encore pris l'habit, mais qui le prit peu après, avec le nom de Sœur Séraphique.

Ainsi vinrent s'établir les filles de Montfort à côté du tombeau de leur saint Fondateur. C'est là que Dieu les voulait; c'est là qu'il voulait répandre sur elles ses plus abondantes bénédictions; c'est là qu'il voulait les faire croître et multiplier; c'est là, auprès des cendres de leur père, qu'elles devaient puiser ce zèle, ce dévouement, cet esprit religieux, toutes ces belles vertus dont elles étaient appelées à donner partout l'exemple; c'est de là qu'elles devaient s'élancer, pour aller, au loin et au près, secourir les pauvres, soigner les malades et les infirmes, instruire la jeunesse et exercer toutes les œuvres de la charité chrétienne. Lorsqu'on ouvrit le tombeau de Montfort, en 1717, on fut surpris de trouver dans le cercueil du serviteur de Dieu une infinité de petites mouches qui avaient les ailes vertes et qui murmuraient à peu près comme des abeilles autour de leur ruche, tandis qu'une odeur très-suave remplissait le tombeau. N'était-ce point là l'annonce et le symbole de ces essaims de vierges, enfants de Montfort, qui devaient porter de toutes parts le miel des consolations et des joies de la terre et du ciel, et répandre partout la bonne odeur de leurs vertus?

LIVRE II.

DEPUIS L'ARRIVÉE DES FILLES DE LA SAGESSE A SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE JUSQU'À LA MORT DU R. P. MULOT, LEUR PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL APRÈS LEUR SAINT FONDATEUR.

(1720-1749.)

CHAPITRE I^{er}.

ÉPREUVES DIVERSES QUE LES FILLES DE LA SAGESSE ONT À ENDURER À LEUR ARRIVÉE A SAINT-LAURENT. — LE P. MULOT LEUR EST DONNÉ POUR SUPÉRIEUR. — IL FAIT UNE PROFESSION DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE. — LES MISSIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE MARIE S'ÉTABLISSENT A LEUR TOUR A SAINT-LAURENT. — ILS ÉCHANGENT LEUR MAISON POUR CELLE DES FILLES DE LA SAGESSE. — DEUX ORATOIRES SONT CONSTRUITS CHEZ LES MISSIONNAIRES ET CHEZ LES SŒURS. — M^{GR} DE CHAMPFLOUR A SAINT-LAURENT. — ARRIVÉE DE QUELQUES NOVICES A LA COMMUNAUTÉ.

A son arrivée à Saint-Laurent-sur-Sèvre, Marie-Louise de Jésus ne trouva pour tout logement qu'un assemblage de plusieurs galetas et masures, où se retiraient auparavant quelques pauvres tisserands et différents ménages. Un apprentis et une vieille écurie faisaient partie de ces appartements si bizarrement assortis. Telle était la maison préparée pour la nouvelle Communauté. On pouvait aisément en apercevoir les dégradations et les irrégularités dans l'intérieur; les meubles ne l'empêchaient

nullement. Elle était presque entièrement dégarnie de tout : point de linge ; point de provisions ; aucun de ces petits ustensiles dont les personnes même les plus pauvres ne sont pas ordinairement dépourvues. On y voyait seulement quelques lits qui annonçaient plutôt un misérable hôpital qu'une Communauté religieuse ; ils n'avaient ni ciel ni rideaux. C'étaient des pliants attachés avec des sangles, sur lesquels on jetait un chétif matelas, un drap et une couverture faite de plusieurs morceaux d'étoffe rapportés et cousus au hasard. Sur plusieurs pliants il n'y avait qu'une simple paille. Les sièges étaient de petits bancs faits en forme de tréteaux avec de mauvaises planches, ou des triques de fagots fendues en deux. La batterie de cuisine répondait au reste, et la nourriture était aussi pauvre que la demeure.

Un des premiers soins de Marie-Louise fut de former un petit oratoire ; elle choisit pour cela un coin de chambre dans lequel elle rangea quelques images de papier. C'est là que les Sœurs faisaient ensemble tous leurs exercices de piété prescrits par la Règle. Quelle différence entre ce premier oratoire des Filles de la Sagesse, à Saint-Laurent, et la magnifique chapelle qu'elles possèdent aujourd'hui ! Mais si tout était pauvre autour des premières Filles de Montfort, comme leurs cœurs étaient riches devant Dieu ! Comme de ce réduit si triste, orné seulement de quelques images grossières, s'élevaient au ciel de ferventes prières ! Quel parfum de piété embaumait ces murs si misérables ! Quels trésors de vertus étaient renfermés dans cette autre étable de Bethléem ! N'étaient-ce point là des anges du ciel, ô mon Dieu, que vous aviez revêtus d'un corps humain, pour les faire descendre et habiter dans cette heureuse vallée de Saint-Laurent ?

Les Filles de la Sagesse se réjouissaient d'être réunies autour du tombeau de leur Père, qu'elles visitaient souvent, pour y puiser son esprit. Elles se réjouissaient aussi d'être pauvres, car elles ressemblaient davantage à leur céleste Epoux, et leur saint Fondateur leur avait tant recommandé la pauvreté ! Elles savaient d'ailleurs que la pauvreté est un fondement solide pour un établissement religieux. Elles se réjouissaient donc, en couchant sur la dure ; elles se réjouissaient, en mangeant un morceau de pain bien noir et bien sec ; mais, au milieu de leur joie si sainte, elles devaient rencontrer un grand sujet de tristesse, auquel elles n'avaient pas dû s'attendre.

M. Rougeon de la Jarrie, doyen de Saint-Laurent, qui s'était d'abord montré très-favorable à l'établissement des Sœurs, changea bientôt de pensées et de conduite à leur égard. Excité par quelques personnes laïques et même ecclésiastiques des environs, auxquelles cette nouvelle Communauté faisait ombrage, on ne sait pourquoi, il finit par concevoir contre les Filles de la Sagesse des sentiments tout opposés à ceux qu'il avait manifestés dès le commencement. Aussi refusa-t-il de se charger de leur direction spirituelle, malgré toutes les instances qu'elles firent pour obtenir son consentement sur ce point.

Elles se virent donc obligées de s'adresser à M. Triault, vicaire de la paroisse, qui devint plus tard curé de Saint-Aubin-des-Ormeaux. Ce digne prêtre consentit à être leur confesseur, et il leur rendit les plus grands services, dans les circonstances critiques où elles étaient alors, et où elles se trouvèrent dans la suite. Il les encouragea tout d'abord à faire un saint usage de leurs croix, et les engagea fortement à ne pas quitter Saint-Laurent, lorsqu'elles délibéraient entre elles si elles ne retourne-

raient pas à l'hôpital de Poitiers, où on les désirait ardemment.

Madame de Bouillé contribuait elle-même, sans le vouloir, à augmenter l'ennui qu'éprouvaient par ailleurs les Filles de la Sagesse. Elle demeurait dans leur maison, et sa présence devenait pour elles une gêne, d'autant plus que son zèle la portait à s'occuper de tout. Elle entraînait dans les sentiments de M. le doyen qui n'aurait voulu que deux ou trois Sœurs dans sa paroisse, pour faire la classe aux petites filles et visiter les pauvres malades, tandis que la Sœur Marie-Louise de Jésus songeait à développer et à perpétuer sa Congrégation. M^{me} de Bouillé comprit à la fin qu'elle devait se retirer. Remplie d'esprit et d'intelligence, d'une imagination vive, d'une foi ardente, d'un amour de Dieu qui la portait à tout entreprendre pour sa gloire, parlant d'une affaire de religion avec le zèle d'un apôtre et la facilité d'un ange, M^{me} de Bouillé était propre à soutenir une maison religieuse sur le penchant de sa ruine, comme elle travailla et réussit à prévenir celle des Filles de Notre-Dame de Poitiers, chez lesquelles elle est morte professe. Cependant, par une trop grande envie de bien faire, et aussi en épousant les idées du doyen, elle pensa étouffer, dès son berceau, la Communauté des Filles de la Sagesse, à laquelle elle avait contribué à donner naissance.

Au milieu de leur peine, les Filles de Montfort ne demeurèrent pourtant pas sans consolation et sans appui. Elles furent soutenues, en toutes circonstances, par Monseigneur de Champflour, évêque de La Rochelle ; et les curés les plus respectables du voisinage leur donnaient les encouragements dont elles avaient besoin, et les aidaient de leurs bons conseils. Il faut mettre au premier rang de leurs amis dévoués, avec M. Triault, dont il a

été question, M. Mérand, curé de Mortagne, qui était, dans cette contrée, comme l'œil de l'évêque, et qui avait la confiance de ses confrères et de tout le public, et M. Rigauveau, vénérable curé de Saint-Malo, auquel Marie-Louise allait souvent exposer ses embarras et ses craintes. Il faut dire aussi que M^{lle} de Laurière, sœur de M. le doyen, se montra toujours sincèrement et tendrement attachée aux Sœurs et prit leur défense en toutes rencontres.

Un plus grand sujet de consolation leur était réservé : le P. Mulot leur fut donné pour Supérieur par l'évêque de La Rochelle, et les Pères de la Compagnie de Marie, enfants de Montfort comme les Filles de la Sagesse, vinrent à leur tour habiter Saint-Laurent. Le P. Mulot, qui devint aussi le Supérieur des Missionnaires, était né à Fontenay-le-Comte. On voit dans la *Vie* du Vénérable de Montfort comment le serviteur de Dieu se l'était attaché et l'avait chargé, en mourant, de continuer à sa place l'œuvre des Missions. Depuis ce temps, c'est-à-dire depuis le commencement de la Congrégation, le Supérieur des Missionnaires a toujours été en même temps le Supérieur des Sœurs de la Sagesse. C'était l'intention bien connue du Vénérable Fondateur, comme le déclare formellement dans son testament la Mère Marie-Louise de Jésus.

Les Missionnaires installés à Saint-Laurent se chargèrent de la direction spirituelle des Sœurs, comme ils l'ont toujours fait depuis. Ce fut au P. Le Valois que fut confié d'abord ce ministère, qu'il remplit avec dévouement, intelligence et piété jusqu'à sa mort, en 1747.

Malgré la pauvreté bien connue des Sœurs et les oppositions fâcheuses qui se manifestaient au dehors, quel-

ques novices leur étaient venues ; elles étaient au nombre de quatre. Quand elles furent suffisamment éprouvées , on voulut leur donner le saint habit de la religion et les admettre aux vœux. Mais on n'avait ni chapelle , ni oratoire convenable pour une pareille cérémonie. On proposa à M. le doyen de la faire ; il s'y refusa. On le pria de permettre au moins que la cérémonie se fit dans l'une des chapelles de son église ; il s'y refusa de nouveau. Il fallut l'intervention de l'évêque, et encore ce ne fut qu'après de longues explications avec M. le doyen que le P. Mulot put faire la cérémonie dans l'église. Il la fit au grand autel : il chanta une messe solennelle avec diacre et sous-diacre, bénit les habits des nouvelles professes, et, après qu'elles en eurent été revêtues, les conduisit au tombeau de leur saint Fondateur, dont les restes vénérés durent tressaillir en ce moment. C'était le 16 décembre 1722. Ces quatre Religieuses sont les premières qui aient pris publiquement et avec solennité l'habit des Filles de la Sagesse. Le Supérieur leur donna leur nom de religion. Elles furent appelées Sœur du Calvaire, Sœur de la Nativité, Sœur des Anges et Sœur Séraphique. Cette dernière, comme on l'a dit ailleurs, était la propre sœur de Marie-Louise de Jésus.

Deux ans après leur arrivée à Saint-Laurent, c'est-à-dire en 1723, les Missionnaires, qui habitaient la maison du *Chêne-Vert*, où se trouve maintenant l'entrée de la Communauté de la Sagesse, et qui avaient plus de logement et de terrain que les Sœurs, firent avec elles un échange. Ils allèrent habiter la *Maison-Longue*, et les Religieuses vinrent occuper la maison du *Chêne-Vert*, qu'elles ont toujours conservée depuis. C'est cette même année que Monseigneur l'évêque de La Rochelle autorisa les Missionnaires et les Sœurs à établir dans chacune

de leurs maisons un petit oratoire, où ils pourraient se réunir pour la Messe et pour tous leurs exercices de piété. Le P. Mulot bénit l'oratoire des Sœurs, et celui des Missionnaires fut béni par M. Thomas, prêtre de la maison du Saint-Esprit, à Paris, qui était venu à Saint-Laurent pour s'y consacrer aux missions, mais que l'obéissance força bientôt à rentrer dans son ancienne Communauté. Ce digne prêtre entreprit, aussitôt après la bénédiction des deux oratoires, de faire une retraite d'hommes chez les Pères et une retraite de femmes chez les Religieuses. Il commença par donner celle des femmes dans la chapelle des Filles de la Sagesse ; on y vit un bon nombre de personnes des paroisses voisines, particulièrement de Mortagne.

Dans ce même temps, l'évêque de La Rochelle voulut venir visiter les Communautés de Saint-Laurent, dont on lui disait beaucoup de bien, et donner la Confirmation à la paroisse. Il descendit chez M. le doyen. Son intention était d'aller, le lendemain matin, dire la sainte Messe dans la chapelle des Sœurs nouvellement bénite ; mais on l'en détourna. Il officia dans l'église de la paroisse et y donna le sacrement de Confirmation. Cependant, comme il arriva que quelques personnes n'avaient pu être présentes, entre autres une des filles de M^{me} de Bouillé, le vénérable prélat alla les confirmer dans la chapelle des Sœurs, accompagné de ses vicaires généraux, de M. le doyen et de tous les prêtres qui se trouvaient à Saint-Laurent. Cette visite de l'évêque diocésain causa une grande joie aux Filles de la Sagesse qui n'ignoraient pas qu'elles avaient en lui un protecteur et un père.

Plusieurs novices arrivèrent alors à la Communauté, et, après une épreuve convenable, elles eurent le bonheur

de se revêtir du saint habit de la Sagesse et de se consacrer entièrement à Dieu. L'une d'elles était connue dans le monde sous le nom de M^{lle} Anne Meurier de Viellauzé. On lui donna en religion le nom de Sœur Marie-du-Cœur-de-Jésus. Sa vie fut des plus édifiantes. Toutes ses actions paraissaient animées du plus pur amour de Dieu. Elle désirait ardemment ressentir quelque chose de la douleur que causa à Jésus-Christ la couronne d'épines. Il paraît qu'elle obtint cette faveur ; car les Sœurs qui ont vécu de son temps, et avec elle, ont assuré que plusieurs fois elles avaient trouvé ses coiffes tachées de sang dans l'intérieur. Après avoir été quelque temps Supérieure à Niort, elle vint mourir à Saint-Laurent, en odeur de sainteté, le 2 juin 1731.

CHAPITRE II.

LES FILLES DE LA SAGESSE PRENNENT DES ÉTABLISSEMENTS A RENNES, A LA ROCHELLE, ET A LA FLOTTE, DANS L'ILE DE RÉ. — MORT DE LA SŒUR DE LA CONCEPTION.

Jamais on ne vit plus de ferveur parmi les Filles de la Sagesse que dans les premiers temps de l'Institut. Il semblait que plus elles étaient abandonnées des créatures, plus elles étaient chéries du Créateur, et que leur céleste Epoux augmentait la mesure des consolations intérieures dont il les inondait, en proportion des épreuves qu'elles recevaient du dehors, et qu'elles supportaient avec une inaltérable patience, et des privations volontaires auxquelles elles se réduisaient pour son amour. Toutes étaient si ferventes et pratiquaient les vertus propres de leur état avec un si grand courage et une si grande perfection, que Marie-Louise de Jésus marque dans ses mémoires : « Que la grande ferveur de ses filles adoucissait toutes les peines et toutes les croix qu'on lui procurait au dehors, et qu'elles étaient plus contentes dans le sein de leur pauvreté que ne le sont les princesses au milieu de l'or et de toutes les autres satisfactions humaines. » Elles n'avaient d'autre ambition que d'aimer Dieu, de le servir et de demeurer cachées aux yeux du monde. C'est tout ce qu'elles demandaient, et en quoi elles faisaient consister leur félicité sur la terre.

Cependant elles n'étaient pas destinées à demeurer toutes et toujours à Saint-Laurent, occupées uniquement

de leur propre sanctification et des œuvres qui leur avaient été confiées, à leur arrivée dans cette paroisse. Dieu voulait ouvrir un champ plus vaste à leur zèle et à leur dévouement religieux. Il voulait les voir porter en différents lieux et à une infinité de personnes l'édification de leurs vertus. Elles furent appelées tout d'abord à Rennes, en 1724. Ainsi se vérifia la parole de Montfort, qui disait, un jour, à la Sœur Marie-Louise de Jésus, laquelle lui témoignait des inquiétudes au sujet des écoles de La Rochelle : « Ne soyez point en peine, ma fille, si l'établissement d'ici cesse de subsister ; il y a à Rennes une maison où vous irez. »

Cette maison avait été achetée par M. le marquis de Magnane, pour y tenir une petite école. Des demoiselles en furent chargées pendant deux ou trois ans ; mais, comme elles ne pouvaient s'acquitter convenablement de leurs obligations, on s'adressa à la Congrégation de Saint-Laurent, qui accepta l'établissement. La Sœur Marie-Louise de Jésus, accompagnée de la Sœur des Anges, se rendit elle-même à Rennes, où elle passa six mois, après lesquels elle rentra à la Communauté.

On mit à la tête de la maison la Sœur Saint Joseph. Elle était de Poitiers, comme nous l'avons dit ailleurs, et s'appelait dans le monde Jeanne Bourdin. Elle était d'une piété admirable, et elle n'a point cessé de donner l'exemple des plus rares vertus, particulièrement d'une patience à toute épreuve. Son désintéressement avait toute la perfection que demande l'Évangile. Extrêmement sévère pour elle-même, elle était remplie de douceur et de compassion pour les autres. Elle poussait la mortification si loin qu'elle évitait de manger ce qui aurait pu tant soit peu flatter son goût, et elle préférait toujours ce qui était le plus mal assaisonné et ce qui était

rejeté des autres. C'est dans l'exercice de ces vertus qu'elle mourut à Rennes, le 28 janvier 1738, à l'âge de 55 ans.

La Sœur des Anges l'avait devancée dans la tombe. Elle portait dans le monde le nom de Madeleine Renou. On lui avait donné le nom de Sœur des Anges, parce qu'elle avait effectivement un air tout angélique. Son extérieur du reste n'était encore qu'une bien faible image de la candeur de son âme. Pendant son noviciat, elle se montrait si fervente et si remplie de zèle et de bonne volonté qu'elle portait ses compagnes à la vertu. Aussitôt qu'elle eut fait sa profession, elle fut envoyée à Rennes, où elle se mit à faire la classe. Elle avait tout ce qu'il fallait pour remplir convenablement cet emploi, et Dieu lui faisait la grâce de réussir d'une manière merveilleuse. Ses élèves ne faisaient pas moins de progrès dans la vertu que dans la science. En leur apprenant à lire et à écrire, elle les portait au bien encore plus par ses touchants exemples que par ses leçons. Elle mourut à Rennes, dans la paix du Seigneur, la Semaine-Sainte de l'année 1736.

Déjà le ciel avait reçu un autre ange de la terre qui n'avait fait que passer dans l'établissement de Rennes : c'était la Sœur Catherine. Elle était de la Châtaigneraie, et s'appelait Péraudeau. Un saint prêtre qui l'avait connue dès son bas âge, et qui lui avait donné le conseil d'entrer à la Sagesse, la regarda toujours comme une prédestinée. Celles qui ont fait leur noviciat avec elle ont assuré qu'elle avait un amour de Dieu si ardent que très-souvent elle ne pouvait en retenir les saints transports. Tout son plaisir était de parler de Dieu. Ne pouvant épancher son cœur dans ses paroles, autant qu'elle l'aurait désiré, parce que le silence était presque toujours gardé, ses yeux,

qui se remplissaient de larmes, suppléaient à ses entretiens et trahissaient la violence qu'elle était obligée de se faire. A la fin de son noviciat, on l'envoya à Rennes, où elle ne resta que cinq semaines. Son divin Epoux voulut la retirer de ce monde, pour la placer au milieu des lis de pureté et d'innocence, parmi lesquels il a fixé son séjour. Elle termina sa courte mais bien sainte carrière, au mois d'août 1731.

Son corps fut déposé dans le cimetière de Saint-Etienne. Sept ou huit ans après sa mort, le fossoyeur, pensant que ce corps devait être consumé, ouvrit la même fosse. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsque, après avoir creusé la terre à quelques pieds de profondeur, il trouva que la châsse qui le renfermait était tout entière, et que la cape qui l'enveloppait paraissait aussi bonne que si elle eût été mise là tout récemment. Il remit la terre sur le cercueil. Dès lors plusieurs personnes eurent confiance dans les mérites de cette fervente Religieuse, et ont assuré avoir obtenu, par son intercession, les faveurs qu'elles avaient demandées à Dieu.

Les Filles de la Sagesse ne tardèrent pas à être appelées à La Rochelle, pour y prendre le gouvernement de l'hôpital Saint-Louis. Nous avons vu que la Sœur Marie-Louise de Jésus, en quittant cette ville pour retourner à Poitiers, y avait laissé les Sœurs de l'Incarnation et de la Croix, qui étaient rentrées dans leurs familles. La Sœur de l'Incarnation, qui avait quitté l'habit des Filles de la Sagesse, ainsi que la Sœur de la Croix, souffrait pourtant de ne plus porter l'habit religieux. Elle résolut de prendre un vêtement qui devait la distinguer des personnes du monde. Conservant la coiffe des Filles de la Sagesse, elle prit une robe noire, et porta le chapelet à son côté et le crucifix sur sa poitrine. Avec cet habit

qui était modeste, mais qui n'était pas celui qu'avait désigné Montfort, elle resta deux ans chez sa mère, s'occupant à faire l'école des petites filles.

Il y avait alors dans la chapelle de l'hôpital Saint-Louis une confrérie de Sœurs de la Croix, instituée par Montfort; la Sœur de l'Incarnation s'y enrôla. M. Bellon, prêtre d'une grande piété, en était directeur. Sachant que cette fille était une de celles qui avaient demeuré dans la Communauté de la Sœur Marie-Louise de Jésus, il lui conseilla de former un établissement semblable, ajoutant qu'il croyait que Dieu demandait cela d'elle. Il promit de l'aider et de lui trouver des compagnes. Il lui indiqua aussi l'endroit de la paroisse Saint-Nicolas où elle devait s'installer. La Sœur de l'Incarnation accepta ce projet et se mit à l'œuvre. Bientôt la Sœur de la Croix vint se joindre à elle, ainsi que quatre autres jeunes filles véritablement pieuses, qui prirent bientôt les noms de Sœur de la Visitation, Sœur de l'Enfant-Jésus, Sœur Marie et Sœur Françoise. Elles se faisaient appeler Filles de la Sagesse. On crut voir renaître à La Rochelle la Communauté de la Sœur Marie-Louise de Jésus. Quelques paroisses demandèrent même des Sœurs de cette maison pour faire la classe, et l'on envoya la Sœur de la Croix à Esnandes et la Sœur Françoise à Chaillé.

M. l'abbé Bourguine, chanoine et secrétaire de Mgr l'évêque de La Rochelle, ayant remplacé M. Bellon, s'aperçut bientôt que ces filles, qui composaient la Communauté de Saint-Nicolas, n'observaient qu'imparfaitement la Règle de Montfort qu'elles n'avaient pas, mais qui se trouvait entre les mains du P. Mulot, Supérieur des véritables Filles de la Sagesse. Il pria alors le prélat, qui allait visiter Saint-Laurent, de vouloir bien demander cette Règle. Le sage Supérieur ne crut pas devoir la

refuser à son évêque. Dieu bénit son obéissance ; car l'évêque, ayant été informé de tout ce qui se passait, de retour dans sa ville épiscopale, manda la Sœur de l'Incarnation et la pressa fort de rentrer dans sa première Congrégation. Elle le désirait, mais elle avait peine à abandonner sa mère, son pays et sa Communauté naissante. Du reste, elle se montrait toujours pleine d'estime et d'affection pour celle que Montfort avait choisie, de la part de Dieu, pour être la Fondatrice de la Congrégation de la Sagesse. Elle ne faisait point de difficulté de la reconnaître encore pour la véritable Supérieure de cette Congrégation. Elle eût été heureuse de la voir et de s'entretenir avec elle. Aussi saisit-elle avec empressement l'occasion de venir, une première fois, à Saint-Laurent, pour y conduire sa jeune sœur au noviciat, et, une seconde fois, pour l'en retirer, parce qu'on ne la croyait pas appelée à l'état religieux. A son dernier voyage à Saint-Laurent, elle y fit une retraite de dix jours. Il était bien difficile que le tombeau de Montfort et la compagnie de sa première Supérieure et de ses véritables Sœurs ne fissent pas sur elle de salutaires impressions.

De retour à La Rochelle, elle paraissait plus disposée que jamais à se réunir à la Communauté de Saint-Laurent. Elle entretenait avec la Sœur Marie-Louise un certain commerce de lettres ; elle l'appelait sa Supérieure et ne lui donnait point d'autre titre, lorsqu'elle en parlait devant ses compagnes. Ainsi les esprits et les cœurs se préparaient à un rapprochement qui devait être sincère et durable.

Sachant ce qui se passait à La Rochelle, la Sœur Marie-Louise crut qu'il serait bon d'y faire un voyage. Elle le fit en effet ; et, à son arrivée, elle alla descendre à la maison de Saint-Nicolas. Elle y fut reçue avec res-

pect et affection, et elle y demeura deux mois. Elle sut si bien gagner l'esprit et le cœur des vertueuses Sœurs par sa prudence, sa douceur, son affabilité, et par toutes les marques d'attachement qu'elle leur donnait, qu'elle ne tarda pas à les convaincre qu'elles ne pouvaient se flatter de porter le nom de Filles de la Sagesse, à moins qu'elles ne fussent réunies à celles de Saint-Laurent ; que c'était là le chef-lieu de la Congrégation ; qu'elles devaient toutes porter l'habit que leur Père leur avait donné, et ne se conduire que par son esprit. La Sœur de l'Incarnation fut la première à l'assurer de son obéissance ; elle lui protesta qu'elle ne demandait pas mieux que de se ranger sous sa conduite, et qu'elle était prête à partir pour Saint-Laurent, le jour qu'elle lui marquerait. Les autres en firent autant, et toutes se disposèrent à se mettre en route au premier ordre de leur Supérieure générale. Quel sujet de consolation pour Marie-Louise de Jésus !

Un autre sujet de joie l'attendait encore à La Rochelle : on lui demanda des Sœurs pour l'hôpital Saint-Louis. Elle en écrivit au P. Mulet qui lui répondit qu'elle ferait bien de traiter cette affaire. Après avoir consulté l'évêque de Poitiers, qui fit le plus bel éloge des Filles de la Sagesse ; après avoir demandé et obtenu le consentement de M^{sr} de Brancas, évêque de La Rochelle, qui venait de succéder à M^{sr} de Champflour, décédé le 25 novembre 1724, les administrateurs de l'hôpital convinrent avec la Supérieure générale des conditions du traité, qui fut signé le 13 juin 1725.

Le Père Mulet envoya à la Sœur Marie-Louise de Jésus quatre Filles de la Sagesse, les Sœurs de la Conception, Madeleine, de la Nativité et du Calvaire, qui furent suivies bientôt de la Sœur du Sacré-Cœur. Peu

après, arriva à l'hôpital, en qualité d'aumônier, le Père Vatel, qui rendit aux Sœurs les plus grands services et fit cesser dans la maison une foule d'abus. Tout changea de face dans cet hôpital, où il y avait tant à faire. Nous croyons devoir citer ici une pièce écrite et signée, en 1730, par les administrateurs et les directeurs de l'établissement; ils ne pouvaient pas faire un plus bel éloge des Sœurs.

« Nous, directeurs et administrateurs de l'hôpital général de la ville de La Rochelle, certifions et attestons que les Dames qui, sous le nom de Filles de la Sagesse, gouvernent l'hôpital depuis cinq ans, nous édifient continuellement par le bon ordre qu'elles y font observer, par les exemples de vertus qu'elles y donnent, et par leur douceur et leur charité envers les pauvres. Jamais l'intérieur de l'hôpital n'a mieux été réglé que depuis que ces Dames en ont la direction. La paix y règne; les exercices de religion y sont multipliés et touchants; chacun s'y tient dans le devoir, sans marquer aucun dégoût; les enfants y vivent sans regretter l'abandon que leurs parents ont fait d'eux; les vieillards, par la sérénité de leur visage, annoncent la tranquillité dont ils jouissent; les infirmes souffrent patiemment leurs maux, en considération du zèle qu'on apporte à les soulager; ceux que l'état de leur santé retient au travail témoignent, par les cantiques du Seigneur dont ils accompagnent leur travaux, qu'ils s'y soumettent avec plaisir. Enfin, de près de 600 personnes dont cet hôpital est composé, il n'en est aucune qui fasse paraître le moindre mécontentement. Dans les fréquentes visites que nous faisons de cette maison, nous trouvons toujours de nouveaux sujets d'admirer la prudence, la sage économie et la cha-

rité de ces Dames; et plus d'une fois nous nous sommes vus obligés de les exhorter à modérer l'excès de leur zèle. C'est le témoignage que nous avons cru devoir rendre de leur conduite.

« Fait et arrêté au bureau de l'hôpital général, à La Rochelle, le 9 août 1730.

« Signé : Métayer ; Bourot ; Bourguine ; Bernard de Launay ; Bouchereau, procureur du roi ; Nectoux ; Valin ; Paquier de Beaurepaire ; Hillerin ; Vincent Bureau. »

La Sœur Marie-Louise de Jésus, après avoir tout réglé à l'hôpital et y avoir établi la Sœur de la Conception en qualité de Supérieure, passa dans l'île de Ré, pour s'entendre avec M. le curé de la Flotte et les notables de cette paroisse qui demandaient deux Filles de la Sagesse : l'une pour le soulagement des pauvres, l'autre pour l'instruction des jeunes filles. Cette affaire étant décidée, et le traité ayant été signé, le 25 août 1725, la Supérieure générale reprit le chemin de La Rochelle, d'où elle partit pour Saint-Laurent avec la Sœur de l'Incarnation et la Sœur de la Visitation.

La Sœur de l'Incarnation fut, peu de jours après, envoyée comme Supérieure à la Flotte. On peut dire qu'elle méritait cette marque de confiance. Depuis sa réunion avec ses Sœurs, elle a constamment et fidèlement servi la Congrégation dans les différents postes où elle a été placée par ses Supérieures, comme à la Flotte, à Saint-Loup, au Château d'Oleron, à Poitiers, à Montendre et enfin à Rennes, où elle a saintement terminé sa carrière, le 22 janvier 1767.

La Sœur de la Conception ne demeura pas longtemps

Supérieure de l'hôpital de La Rochelle ; Dieu l'appela bientôt à lui, et sa mort dut être le sujet de l'une des plus grandes tristesses qu'eût ressenties Marie-Louise de Jésus, qui perdait en elle sa première compagne, choisie par Montfort lui-même.

La Sœur de la Conception, dans le monde M^{lle} Brunet, était d'une honnête famille de Poitiers ; mais son père et sa mère lui furent enlevés, lorsqu'elle était encore bien jeune, et ils ne lui laissèrent presque rien. Sa sœur aînée en prit soin, et, craignant que son humeur naturellement gaie ne l'entraînât dans la dissipation, elle la recommanda à Montfort qui allait quelquefois dans leur maison, quand il était aumônier de l'hôpital. L'homme de Dieu n'omit rien pour seconder les intentions de cette vertueuse fille. Il parlait souvent de Dieu à sa jeune sœur et l'exhortait à prendre sans réserve le parti de la dévotion. Elle, pour rompre l'entretien, ou peut-être par un pur effet de son enjouement, se mettait à chanter quelques couplets de chansons mondaines. C'était fournir au saint homme une matière où son zèle ne manqua jamais de déployer toute sa force. Il la reprenait donc ; mais elle ne faisait que rire de ses réprimandes, et lui répondait qu'elle ne donnait aucune attention au sens des paroles ; qu'il n'y avait que l'air qui lui faisait plaisir, et que, s'il voulait lui composer un cantique sur le même air, elle le chanterait volontiers et laisserait de côté la chanson. Le pieux aumônier, touché de cette bonne disposition, acceptait la condition avec une amabilité charmante, et savait la remplir. Il s'appuyait un peu la tête de la main pour réfléchir, et, un instant après, il lui donnait un cantique sur l'air qu'elle désirait. M^{lle} Brunet aimait aussi les fleurs et en portait sur elle ; ce qui fournit l'occasion à Montfort de lui donner de fréquentes

leçons sur la vertu d'humilité et sur la mortification chrétienne. Cet habile maître sut si bien, par sa douceur et ses pieuses industries, s'insinuer dans son esprit qu'il réussit à la détacher du monde et à lui inspirer la résolution de se donner toute à Dieu. Elle avait beaucoup de fermeté et de courage dans les occasions les plus difficiles, et conserva toujours son esprit de gaieté dont elle sanctifia l'usage. Montfort, qui connaissait son caractère et toutes ses bonnes qualités, fut heureux de l'associer à Marie-Louise de Jésus, comme une personne qui l'aiderait à supporter les croix qu'il prévoyait lui devoir arriver.

Elle avait un grand fonds de vertu qu'elle cachait sous un extérieur aisé. Charitable pour ses Sœurs, elle était dure pour elle-même, gardant toujours ce qu'il y avait de plus mauvais pour son usage. Courageuse jusqu'à l'excès, elle ne connaissait aucun danger, quand il s'agissait de rendre service aux malades. Elle aurait passé les jours et les nuits à les secourir, si l'obéissance le lui eût permis. Elle avait un talent particulier, non-seulement pour les consoler, mais encore pour charmer leurs maux, pendant quelques moments, jusqu'à exciter un sourire de joie sur le visage des plus accablés et des plus mélancoliques. Dieu voulut récompenser sa charité, en lui envoyant à elle-même une douloureuse maladie, qui devait lui procurer une infinité de mérites ; ce fut une colique néphrétique qu'elle supporta pendant dix ans, sans en rien dire, par amour pour la pénitence. Jamais on n'eût pu croire, en la voyant toujours aimable et souriante, qu'elle portait habituellement une croix aussi lourde. Il n'y avait que six mois qu'elle était Supérieure à La Rochelle, lorsque ce mal augmenta à un tel point que, dans peu de jours, elle fut enlevée de ce

monde, pour aller recevoir au ciel la récompense de ses vertus. C'était le 14 décembre 1723, dans l'octave de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, dont elle portait le nom ; elle était âgée de 60 ans. A cause de sa grande vertu et de tout le bien qu'elle avait déjà fait à l'hôpital, on l'inhuma dans la chapelle même de cet établissement.

Elle fut remplacée par la Sœur Madeleine, que la Mère Marie-Louise de Jésus alla installer elle-même à l'hôpital Saint-Louis. Cette vénérable Mère resta quelque temps dans cette maison qu'elle aima toujours d'un amour particulier, et dans laquelle elle ne cessa de donner l'exemple des plus admirables vertus religieuses. Dans cette circonstance, elle voulut se soumettre elle-même à la nouvelle Supérieure locale, comme la dernière des Sœurs. Si elle se servait de son autorité auprès d'elle, ce n'était que pour en exiger des choses dans lesquelles on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou de l'humilité de la Mère, ou de l'obéissance simple et aveugle de la fille. Elle lui enjoignait de la reprendre de ses fautes.

Lorsqu'elle se préparait à la confession, elle l'obligeait à lui dire charitablement tout ce qu'elle avait trouvé de répréhensible en elle, et même elle en vint jusqu'à la contraindre de la traiter comme la dernière des pécheuses et de lui dire des paroles humiliantes, qu'elle écoutait dans une posture plus humiliante encore. C'était, à la vérité, une contrainte bien cruelle pour la pieuse Sœur Madeleine que de traiter ainsi sa Supérieure et une Supérieure telle que Marie-Louise de Jésus ; mais celle-ci l'exigea d'elle à deux différentes fois, et la fille aimait mieux s'y résoudre que de désobéir, et de contrister une Mère qui lui était si chère et dont elle admirait l'héroïque vertu.

Après avoir donné de si beaux exemples à ses filles de La Rochelle, la Mère Marie-Louise de Jésus retourna à Saint-Laurent, en emmenant avec elle la Sœur de l'Enfant-Jésus qui était restée à l'établissement de Saint-Nicolas, et qui fut bientôt renvoyée avec les Sœurs de Saint-Louis, dès qu'elle eut pris l'habit des Filles de la Sagesse. La petite Communauté de Saint-Nicolas disparut alors pour toujours.